

L'HABILLEMENT DES CORPS DE L'ENVIRONNEMENT

**DEPUIS PLUSIEURS MOIS L'HABILLEMENT ARRIVE
PAR VAGUES SUCCESSIVES DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS...**

REAGISSONS VITE

Les premiers servis furent les agents de l'ONEMA, puis l'ONCFS et les Parcs nationaux... peu importe l'ordre, lorsque l'on constate le résultat ! Qui oserait dire, parmi tous les agents des Corps Techniques de l'Environnement que le vestiaire convient et correspond à l'attente qu'ils avaient de ces effets ?

L'habillement se voulait être : « *le nec plus ultra de ce qui se fait comme vêtements techniques de terrain, la vitrine du ministère de l'environnement pour donner une belle image des Corps de l'Environnement* » selon Mme Marie-Odile GUTH, Inspecteur Général de l'Environnement, Présidente du groupe Habillement des Corps au MEEDDAT.

Nous en sommes très très loin... La réalité est tout autre : vêtements aux tailles ne correspondant à rien, technicité inférieure à celle qui était prévue, etc... et l'administration comme chaque fois dans ces cas-là se cache derrière cette fameuse LOI DES MARCHES PUBLICS dont elle n'est pas responsable.

En attendant dans tous les services le mécontentement monte, mais difficile de l'exprimer, puisque les tailles ne correspondent pas et il a fallu retourner les ¾ du vestiaire ! Au moins l'administration devra prendre acte que ces erreurs de tailles ont entraîné un retour massif au gestionnaire - la division logistique de l'ONCFS.

**Ces erreurs entraînent un coût inestimable de transport,
qu'il faudra bien imputer à une mauvaise gestion des commandes !**

Pourtant des signes avant-coureurs nous arrivent de l'ONEMA et des PN,

Nos collègues qui ont commencé à porter ces vêtements - faute de pouvoir mettre les anciens - nous font remarquer les coutures de pantalons qui lâchent, les fermetures éclair bloquées, la qualité des tissus qui se dégrade rapidement à l'usage et au nettoyage ; ... nous avons testé plusieurs vêtements - **se voulant être des vêtements techniques d'hiver** - par des températures négatives, nous défions quiconque de pouvoir travailler une journée ou une nuit dehors dans de bonnes conditions, sans geler sur place !

Qui a testé, qui a vérifié la qualité des vêtements et la correspondance avec le cahier des charges défini par le groupe Habillement des Corps au MEEDDAT ?

Ce ne sont pas les représentants des personnels qui ont été rapidement évincés, de cette gestion des marchés publics, après avoir dénoncé nombre de dysfonctionnements dans la qualité des vêtements proposés par les fabricants.

Le SNE-FSU a interpellé Madame la Présidente du groupe Habillement des Corps au MEEDDAT, par un courrier en octobre 2008, sur cette question de l'habillement. Nous n'avons eu aucune réponse à ce jour ! Par contre nous apprenons, par la direction financière de l'ONCFS, qu'une réunion de ce « groupe Habillement des Corps au MEEDDAT » est programmée début février 2009. Les représentants des personnels n'en sont toujours pas informés à ce jour !

LA DIVISION LOGISTIQUE DE L'ONCFS, qui a en charge la gestion de l'habillement, nous dit qu'il n'y a que **très peu de réclamations remontant des services**, ne comprenant pas notre mécontentement ! Tout en nous demandant d'envoyer nos réclamations et remarques.

A VOS STYOS et APPAREILS PHOTO

Avant le 3 FEVRIER

Réunissez-vous rapidement dans vos services pour :

- Analyser ce que vous avez reçu comme vêtements, mentionner les comparaisons de qualité avec l'ancien vestiaire ; prendre des photos comparatives
- prendre des photos de l'état de vos vêtements après quelques mois d'utilisations;
- récapituler par écrit, tous les défauts que vous y trouverez.
- Faites toutes les remarques qui vous sembleront pertinentes

Faites remonter le tout sous forme de dossier

- à la Direction Générale de votre établissement adresse habituelle
- à votre syndicat qui transmettra

à la Présidente du groupe Habillement des Corps au MEEDDAT Tour Pascal B 92055 La Défense cedex

- à vos représentants du SNE-FSU sne@oncfs.gouv.fr